

- Florilège de textes sur la sortie de crise sanitaire :
  - [Loi de sortie de la crise sanitaire du 31.05.2021](#) / un dispositif transitoire sur une période allant du 02.06.2021 au 30.09.2021
    - Entretien professionnel : Report de la sanction applicable aux entreprises d'au moins 50 salariés,
    - Prolongation et adaptation des dérogations temporaires en matière de fixation des CP (désormais pour 8 jours de CP), des RTT et CET,
    - Prolongation du Recours aux réunions à distance avec le CSE,
    - Prolongation des dérogations aux règles de renouvellement des CDD et CTT et délai de carence,
    - Prolongation du recours facilité au Prêt de main d'œuvre.
  - [Décret du 01.06.2021](#) prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire
  - 3 Arrêtés du 01.06.2021 : [sur les zones de circulation du virus](#), [accueil du public](#) et [mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire](#).
- [Actualisation au 01.06.2021 de la Fiche Activité Partielle – Chômage partiel](#) du Ministère du travail ainsi que son [Questions-Réponses](#) / Sur ce même sujet, regardez également [« le Code du Travail numérique »](#).
- Actualisation au 28.05.2021 [du Questions-Réponses du Ministère du travail sur le FNE Formation](#).
- Actualisation à la date du 18.05.2021 du [Protocole sanitaire en entreprise](#) avec notamment un télétravail assoupli.
- Publication du [Décret du 19.05.2021 relatif au congé de reclassement](#)

## ALERTES |

### POINTS DE VIGILANCE

- Depuis le 01.06.2021, vous pouvez jeter vos vieux formulaires d'attestation d'assurance chômage, ils ne seront plus acceptés par Pôle Emploi : [lire l'article](#).
- **Vigilance aux réponses que vous apportez à la CPAM dans le cadre des demandes (de plus en plus nombreuses) de reconnaissance des troubles psychologiques (burn-out, dépression, ...) en maladies professionnelles.**

## Y AVEZ-VOUS PENSÉ ? |

### QUELS PEUVENT ÊTRE VOS LEVIERS DE NÉGOCIATION / DISCUSSION ?

- [Actualités URSSAF du 28.05.2021](#) : Report possible de tout ou partie du paiement des cotisations salariales et patronales pour les échéances des 7 et 15 juin 2021. Ne pas oublier de remplir le formulaire de demande préalable.
- [Un article intéressant à lire : « Les gentils peuvent-ils réussir comme les autres ? »](#)
- [Communiqué de presse du Ministère du travail du 26.05.2021 : nouvelle mesure de l'audience et de la représentativité syndicale pour le cycle 2017-2020](#) :  
Au niveau national et interprofessionnel, 5 organisations atteignent le score de 8% :
  - CFDT : 26,77%
  - CGT : 22,96%
  - FO : 15,24%
  - CFE-CGC : 11,92%
  - CFTC : 9,50%